



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Franchisés ont fait leur choix : leur confiance et leur soutien vont à Yann Caillère

Paris, le 9 juillet 2013 – les franchisés étaient réunis hier à Paris à l'invitation du Directeur Général du groupe Accor, Yann Caillère. Cette réunion était pour ce dernier l'occasion de présenter sa feuille de route. Décliné autour de cinq objectifs : excellence opérationnelle - digitalisation et distribution - création d'une « Direction des Services partenaires et hôtels » - asset management - développement, et orchestré via trois axes de management : transformation – simplification – digitalisation, le plan stratégique présenté aux franchisés a remporté une totale adhésion. Patrick Jacquier, co-Président de la Fédération des Franchisés Accor (FFA), s'est d'ailleurs ouvertement adressé à Yann Caillère à l'issue de sa présentation pour lui témoigner du soutien et de la confiance des franchisés.

Parmi les orientations présentées, les franchisés se félicitent tout particulièrement de la volonté de Yann Caillère de travailler sur l'optimisation des modèles économiques de chaque marque au regard des contraintes de taille et de localisation géographique, demande formulée à plusieurs reprises par les franchisés. Les franchisés ont également été rassurés par la volonté du Directeur Général de rester opérateur et de conserver 20% de filiales.

Si la feuille de route a convaincu, l'expertise de l'homme rassure. Hôtelier, véritable expert de ce secteur en pleine mutation, Yann Caillère connaît également les points forts et les fragilités du Groupe. Il est, pour les franchisés, le plus à même de préserver les spécificités d'Accor inhérentes à sa place de premier opérateur mondial de l'hôtellerie, et d'assurer dans le même temps sa transformation, mutation que les franchisés jugent également indispensable et urgente au regard des enjeux actuels liés à la distribution.

Yann Caillère a su rassurer et convaincre. Deux questions font et feront néanmoins l'objet de la plus grande vigilance de la part des franchisés et de ses représentants. Premièrement, les budgets annoncés, notamment concernant la distribution, seront-ils maintenus voire renforcés si nécessaire afin de permettre à Yann Caillère de mettre en œuvre ce à quoi il s'est engagé ? Et sur ce point, les franchisés interpellent directement les principaux actionnaires Eurazeo et Colony Capital. Deuxièmement, quelles contributions supplémentaires seront demandées aux franchisés ? Les franchisés ont déjà largement contribué à la transformation du Groupe en mettant à disposition d'importants moyens supplémentaires au travers de la hausse des redevances de franchise et de la création des redevances marketing. Comme l'a rappelé Valéry Fouquet, co-Président de la FFA, à Yann Caillère, « les franchisés attendent une politique du mieux et non pas une politique du plus ».

A propos de la FFA (www.ffaccor.com)

Créée en 2010, la Fédération des Franchisés Accor a pour vocation de représenter les franchisés du groupe Accor. Fédération multimarques via les différentes associations de marques AFFIB (Hôtel F1 – Ibis Budget), AFIS (Ibis Styles), AFI (Ibis), AFAN (Novotel et Suite Novotel) et AFAMS (Mercure, MGallery, Pullman, Sofitel,) la FFA représente 280 adhérents propriétaires de 870 hôtels, soit 58% du parc hôtelier d'Accor en France. En 2012, ces hôtels ont réalisé plus de 1,4 milliard de chiffre d'affaires.

Contact presse FFA

Valérie PONSARD – valerie.ponsard@ffaccor.com

Tél : 01 40 34 19 90